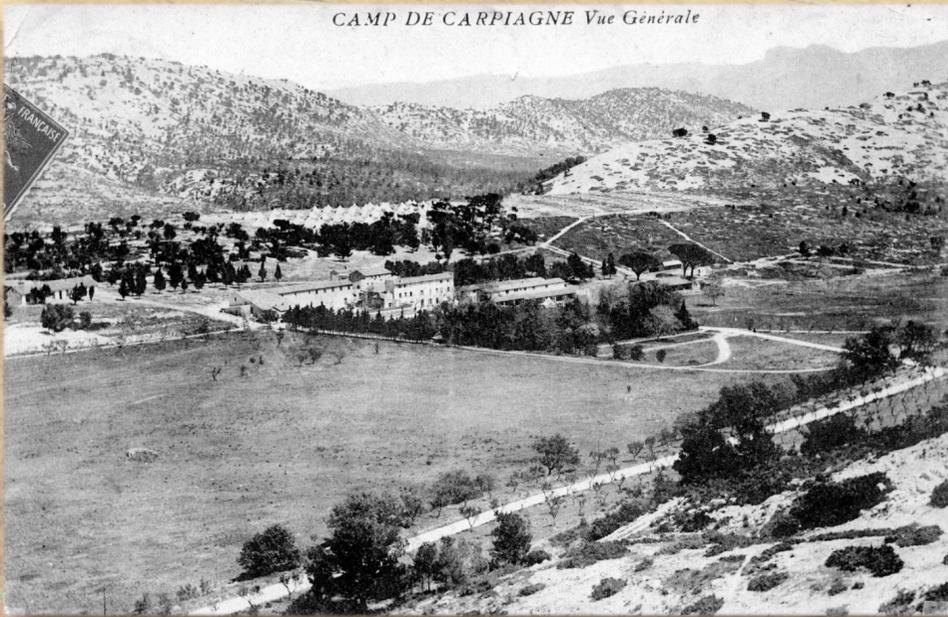




# DES ALLEMANDS AU TRAVAIL POUR LES AUBAGNAIS



CAMP DE CARPIAGNE Vue Générale

Vue générale du camp de Carpiagne © DR, AMA 20 Fi 266

Le maire a le souci de faciliter les communications entre Aubagne et Carpiagne, il demande au Commandant de la XV<sup>e</sup> Région (le Général Servières) l'emploi des prisonniers pour réaliser les travaux de viabilité du chemin menant au camp. Un franc par jour et par homme est payé à l'autorité militaire qui met les prisonniers à disposition de l'entrepreneur de travaux publics chargé de la direction des travaux et de la fourniture de l'outillage nécessaire.

A partir du 25 octobre 1915, le commandant de la XV<sup>e</sup> Région met par convention à disposition du préfet des Bouches-du-Rhône, pour être employés à des travaux agricoles, 597 prisonniers de guerre. Un cahier des charges, approuvé par le ministre de la Guerre le 19 novembre 1915, en fixe les conditions. Les prisonniers sont cédés par équipe de dix au minimum, à charge pour le préfet d'assurer le logement, le couchage, le chauffage, l'éclairage, la nourriture des prisonniers et des hommes du poste de garde, la nourriture de ces derniers pouvant lui être remboursée au moyen de prestations réglementaires. Les municipalités doivent ensuite organiser leur « location » aux agriculteurs.

Le camp de Carpiagne est créé par le ministère de la Guerre en octobre 1895 par l'expropriation d'une propriété appartenant à Marthe de Samatan. Il est utilisé dès lors pour l'instruction et l'entraînement des troupes comme en attestent les très nombreuses cartes postales qui sont éditées à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le 3 octobre 1914, le maire, afin de prévenir tout accident, prévient la population du commencement de tirs au camp de Carpiagne.

Le camp est choisi, comme celui d'Oddo au quartier Saint-Antoine à Marseille, pour accueillir les prisonniers de guerre qui sont installés là afin de les éloigner des frontières et éviter les évasions.

Le 30 juillet 1915, 120 prisonniers de guerre allemands arrivent à Aubagne par un train omnibus. Ils sont escortés jusqu'au camp de Carpiagne par les troupes du 141<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie dans leur traversée de la ville sous les regards des Aubagnais qui leur opposent un silence attristé. Le chanoine Gabriel fait mention le 6 octobre 1915 dans son manuscrit du chiffre de 2300 prisonniers allemands envoyés à Carpiagne.



AUBAGNE - Guerre 1914-1915 - Embarquement d'un convoi de prisonniers Allemands

*a Aubagne  
1915*

Arrivée d'un convoi de prisonniers allemands à Aubagne © DR, AMA 20 Fi 133

Le camp de Carpiagne est visité par la Croix-Rouge en juillet 1916 et le 9 juin 1918, ce dernier rapport fait par M. le Dr René Guillermin témoigne des conditions de vie. Le Dr Murat de Paris s'occupe ainsi de 660 prisonniers : 400 Allemands dont 151 aptes au travail, 88 sous-officiers et aspirants. Ils sont presque tous employés dans des travaux agricoles. Leur traitement est plutôt bon, l'eau d'une source sur le camp est amenée par une pompe jusqu'à une tour, des jardinets sont installés entre les baraquements. La nourriture est constituée de 400 gr de pain pour les travailleurs, 85 gr de viande de cheval. La cantine est tenue en régie par les prisonniers eux-mêmes. Ils dorment sur des paillasses posées sur des isolateurs en bois. Le linge est suffisant et les vêtements en bon état. La santé des hommes est jugée excellente « ils sont gras et forts, ils jouent au football en plein midi, sous le soleil ». Les prisonniers sont vaccinés contre la variole et le typhus, il n'y a pas de vermine. Ils sont occupés aux corvées du camp et à l'entretien des jardins de 6h à 10h et de 14h à 17h et cultivent les légumes destinés au camp. Pour les distraire, le comité des Unions chrétiennes a aménagé une grande baraque pour le culte, le théâtre et une bibliothèque dotée de 2500 livres.



Rapport du Dr René Guillermin sur la santé des prisonniers de guerre © CICR